Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

**Revue de la presse arménienne du 10 au 12 novembre 2018**

La décision des Républicains de participer aux élections législatives anticipées du 9 décembre domine la presse du jour.

**Les Républicains participeront aux élections législatives anticipées/** Les medias indiquent que l'ancien parti au pouvoir le parti « Républicain » a annoncé sa participation aux élections législatives anticipées du 9 décembre. L'ex Ministre de la Défense, Premier vice-Président du parti M. Vigen Sarkissian sera en tête de la liste électorale du parti. Selon V. Sarkissian, le parti Républicain, avec son nouveau statut en tant que force d'opposition, cherche à rendre utile les connaissances et l'expérience du parti pour le progrès du pays. Les Républicains ont annoncé que leur liste électorale sera publiée le 14 novembre. L'ex Ministre de l'éducation, le député Armen Achotian sera dans la liste électorale et dirigera la campagne électorale du parti. Le parti a indiqué que ni l'ex Président Serge Sarkissian, ni l'ex-Premier ministre Karen Karapetian ne participeront aux élections. La presse indique également que les partis « République » et « Démocrates libre » participeront aux élections dans leur alliance pro européenne nouvellement créée « Menq/ Nous ». Rappelons que le dernier délai pour les forces politiques qui souhaitent se présenter aux élections est 18h00 le 14 novembre. Les campagnes préélectorales débuteront le 26 novembre et dureront 12 jours jusqu'au 7 décembre. Environ 3 milliards d'AMD seront accordés pour l'organisation et à la tenue ces élections.

**Visite de travail de Nikol Pachinian à Paris /** Les medias indiquent que le Premier ministre d'Arménie par intérim Nikol Pachinian s'est rendu à Paris les 10 et 11 novembre pour participer à la cérémonie consacrée au centenaire de l'Armistice de la première guerre mondiale et aux travaux du Forum de Paris sur la Paix. Les medias rendent compte du discours de Nikol Pachinian lors du Forum de Paris sur la Paix dans lequel il a souligné l'importance de ce forum. Selon N. Pachinian « ce type d'évènements offrent l'occasion de réfléchir à notre passé, à notre histoire commune de l'humanité et même s'il est impossible de changer cette histoire, l'histoire est en mesure de nous changer pour améliorer notre avenir ». Nikol Pachinian a souligné l'importance des leçons tirées de la tragédie de la Première Guerre mondiale. Le Premier ministre par intérim a rappelé l'extermination de 1,5 million d'Arméniens par l'empire ottoman lors de cette guerre ce qui avait été qualifié de premier génocide du 20ème siècle. N. Pachinian a déploré que néanmoins, à peine quelques décennies plus tard, l'humanité a traversé l'Holocauste, des génocides au Cambodge, au Rwanda, des génocides des chrétiens et des Yézidis au Moyen-Orient, des violences contre le peuple Rohingya. Nikol Pachinian a également évoqué l'importance du droit des peuples « à maîtriser leur propre destin par l'expression du libre arbitre ». Selon Nikol Pachinian, la France a clairement réaffirmé sa position de principe sur cette question: la population de Nouvelle-Calédonie a eu l'occasion de tenir un référendum. Pourtant N. Pachinian a regretté que « ce droit s'exerce péniblement de manière sélective ». Selon N. Pachinian

c'est la raison pour laquelle le peuple du Haut Karabakh n'a toujours pas trouvé « la solution juridique qui convient ». « Au XXIe siècle, il est absolument inacceptable que le simple désir des peuples d'exercer son droit à l'autodétermination devienne une menace existentielle » a indiqué le Premier ministre par intérim.

**Construction d'une centrale thermique de 250 MW fournissant l'électricité la moins chère à Erevan /** La presse indique qu'une nouvelle centrale thermique d'une capacité de 250 MW sera construite à Erevan d'ici 26 mois. Il s'agit d'un programme conjoint avec l'entreprise italienne « Renco » et la société allemande « Siemens ». Selon le gouvernement arménien, cette centrale thermique sera la plus efficace des centrales actuellement en activité en Arménie et fournira une électricité au prix le plus bas. Rappelons que le programme de cet investissement était discuté sous le gouvernement précédent et avait été mis en pause par l'actuel gouvernement qui craignait que lors des négociations avec les anciennes autorités « les intérêts de l'Arménie ait été négligés » (cf. revue du 1er au 3 septembre 2018). La presse indique que le nouveau gouvernement a mené de nouvelles négociations à la suite desquelles il est parvenu à un accord « plus satisfaisant » avec l'investisseur diminuant le prix d'électricité de 6,02 USD à 5,7 USD, ce qui permettrait d'économiser 6,4 millions de dollars par an.

**Rédaction : Lena Gyulkhasyan**

*Hayastani Hanrapetoutioun*- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.